

## Projet de grand voilier-école. Le coup de cœur de la profession

Première reconnaissance de taille pour le projet de construction de grand voilier-école français. Le Cluster maritime français, présidé par Francis Valat, vient de désigner ce projet fédérateur parmi l'un de ses deux coups de cœur de l'année 2013.

Ce grand voilier, axé sur la formation et le brassage des populations, devient ainsi l'un des projets phare de 2013 pour le Cluster maritime, prêt à actionner ses leviers institutionnels et économiques. Les plans du trois-mâts de 90 m sont en cours de réalisation et la recherche de financements se poursuit, avec une estimation produite autour de 50 M€.

L'autre projet retenu par le Cluster maritime est moins ambitieux mais plutôt original. Il envisage une exploration des fonds marins, entre Plymouth et Saint-Malo, à bord du premier véritable sous-marin autonome à propulsion humaine.

Le projet de voilier-école imaginé

par Éric Tabarly (Jacqueline Tabarly est présidente d'honneur de l'association) commence à tracer véritablement sa route, sous l'impulsion des 19 membres fondateurs issus des mondes militaire, civil ou associatif.

Le principe du fonctionnement du navire s'affine de mois en mois. « Assuré par des financements privés, le fonctionnement sera pérennisé par un équilibre subtil entre des actions primordiales à l'intention des jeunes, la participation aux grands événements maritimes et la mise à disposition du bateau aux mécènes ».

Ce coup de projecteur du Cluster maritime français permettra d'accélérer la communication autour de ce projet naturellement estampillé « d'utilité et d'intérêt national ».

> **Sites Internet**

[www.asso-gve.fr](http://www.asso-gve.fr)  
et [www.facebook.com/grandvoilierecole](http://www.facebook.com/grandvoilierecole)

## Panne de propulsion. Le Fort-Sainte-Marie remorqué

Le porte-conteneurs CMA CGM Fort-Sainte-Marie est arrivé, hier matin, sur rade. Le navire, qui a été reçu par l'agence UAT, de Brest, avait quitté le port de Montoir, dimanche, à 6 h 30, à destination de Pointe-à-Pitre. Après quelques heures de mer, le Fort-Sainte-Marie a été victime de problèmes de propulsion, faisant alors appel à un remorqueur espagnol, le Vehinti-seis, en remorque duquel il a rallié Brest.

On ignore pour l'instant le détail de l'avarie, qui va faire l'objet d'une expertise des techniciens du chantier Damen. En fonction des résultats de cet examen, le navire réparera

sur rade ou viendra à quai, sans doute au QR 3, où il pourrait débarquer une partie de ses conteneurs. Le Fort-Sainte-Marie a été lancé, en juin 2003, par les chantiers Kaohsiung de Taïwan et est équipé d'un moteur diesel Man B&W, construit en Corée.

Le Fort-Sainte-Louis, de la même compagnie et lancé par les mêmes chantiers au mois de juin 2003 également, a lui aussi été victime d'un problème de propulsion, il y a de cela quelques semaines. Cependant, il avait pu rebrousser chemin vers Montoir, alors que l'Abeille-Bourbon faisait route pour une assistance éventuelle.

## Cdt-L'Herminier. Cinq représentants au marathon de Séville

Parmi les 7.000 coureurs qui s'élanceront, demain, de la ligne de départ de cette nouvelle édition, la 29<sup>e</sup>, du marathon de Séville, cinq participants porteront les couleurs de l'avis Commanant-L'Herminier. Des récidivistes, pourrait-on dire, puisque les deux « locomotives » de l'équipe, le major Thierry Lecharme et le maître principal René Lavoye, en sont respectivement à leur 20<sup>e</sup> et dixième participation. Tous deux se sont d'ailleurs fixé comme objectif de battre leur record personnel.

Le parcours qui, selon les deux ath-

lètes, présente un profil plutôt plat, pourrait favoriser la réalisation de cet objectif.

L'équipe du L'Herminier qui a participé, le 4 novembre, au marathon Nice-Cannes, a repris l'entraînement après la trêve de Noël, dans le cadre d'un programme sur huit semaines privilégiant le qualitatif. Cette année, pendant laquelle sera fêté le 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la Corse, la ville marraïne d'Ajaccio a apporté un soutien financier exceptionnel et ils courront également pour contribuer au rayonnement de l'association Céline et Stéphane.

## > À noter

**ALCOOLIQUE ANONYMES.** Une réunion se tiendra lundi, à 18 h 30, au 22, rue Louis-Pasteur. Contact : tél. 02.98.46.44.54.

**UNAFAM.** Les bénévoles de l'antenne brestoise de l'Union nationale des amis et familles de personnes malades et/ou handicapées psychiques accueilleront les familles pour leur apporter soutien et renseignements, mardi, de 14 h 30 à 16 h 30, à la tour médicale de l'hôpital de Bohars (à gauche après l'entrée, bureau n° 2 au rez-de-chaussée, à côté de la bibliothèque). Il est possible de prendre rendez-vous en téléphonant au 06.74.94.09.21.

# Frais militaires. Le Camid temple du remboursement

Qu'est devenu le Camid depuis les inquiétudes de 2010 ? Transféré du centre-ville à la base navale en septembre 2011, le centre de remboursement des frais de déplacement de la Défense s'est largement consolidé à Brest.

Bertrand Mével, ici en compagnie de Valérie Le Sant et d'Éric Demay, dirige 300 personnes dont 80 % de civils.



Le Centre d'administration ministériel des indemnités de déplacement (Camid) fonctionne aujourd'hui, à Brest, avec plus de 300 personnes, contre 57 dans son ancienne configuration.

Le centre gère maintenant le remboursement des frais de déplacement et de changement de résidence de tous les militaires et personnels civils français de la Défense. À l'exception de quelques bases navales pas encore raccordées, de l'administration centrale et des gendarmes qui ne dépendent pas du même ministère, les 300.000 militaires et personnels de la Défense française voient leur demande de remboursement de frais arriver à Brest.

Ce guichet unique fait, aujourd'hui, le travail d'une dizaine d'organismes dissous après

le dernier effort de rationalisation des moyens de la Défense. Rembourser mais aussi avancer. Le service permet la mise en place d'avances en amont de dépenses programmées.

### 210 M€ remboursés

La charge de travail est importante au centre brestois puisque, chaque année, ce ne sont pas moins de 45.000 déménagements et 655.000 demandes de remboursements de frais qui doivent être traitées. Au total, 210 millions d'euros d'indemnités ont ainsi été versés en 2012, dans des délais maximums de trois semaines pour les frais de déplacement et de 45 jours pour les changements de résidence. À l'horizon 2014, le service s'attend à devoir traiter jusqu'à 900.000 dossiers par an !

« Si les dossiers nous arrivent au complet, nous réussissons à tenir ces délais exigés (contrat de service) », résume le commissaire en chef de première classe dirigeant le service, Bertrand Mével. « Je pense que nous serons même en mesure de diminuer ces délais à l'avenir (deux semaines pour les frais et un mois pour les déménagements). Les équipes acquièrent de l'expérience et ne cessent d'améliorer leurs délais de traitement ».

### Moral des troupes

Le Camid renforcera-t-il ses effectifs pour absorber les 13 dernières bases de Défense à raccorder, dont neuf à l'étranger ? « Nous arrivons à la fin de notre montée en puissance, avec 333 personnes. Il reste une vingtaine de postes vacants à attribuer ».

Les prochaines restrictions qui se dessinent à l'occasion de la publication du prochain livre blanc (avril) auront-elles des conséquences sur les délais et le niveau de remboursement ? « Je ne le crois pas, cette prestation fait partie des priorités affichées par le ministère, cela participe pleinement au bon moral des troupes ».

### Incitations

« En revanche, les services seront incités à minimiser les frais de déplacement en pratiquant davantage les téléconférences et le covotage, afin de diminuer le volume de déplacements. On s'attend également à un certain ralentissement des affectations, à l'Outremer, notamment ».

Stéphane Jézéquel

## Cumul emploi-retraite. Marins recadrés

Jean-Paul Hellequin, de la CGT des marins du grand Ouest, avait alerté, en 2011, sur le cumul des emplois et pensions de retraite dans certaines entreprises maritimes françaises. Il a été entendu.



Jean-Paul Hellequin peut se féliciter de ce coup d'arrêt infligé à ceux qui cumulaient salaire et pension de retraite. (Photo d'archives Le Télégramme)

Certains marins et officiers français, une centaine selon le syndicat des marins, pouvaient, en restant dans le même armement et sous le même contrat de travail, percevoir un salaire et une retraite, passé 55 ans, sans même que l'employeur en soit théoriquement informé. La plupart de ces employeurs fermant pieusement les yeux, trop

contents de continuer à disposer de la collaboration de professionnels spécialisés et expérimentés.

Le coup de gueule remonte à 2011, quand le syndicaliste Jean-Paul Hellequin, de la CGT des marins du grand Ouest, avait rapporté le caractère indécent de ce cumul, dans le contexte tendu de la caisse

de retraite des marins.

### Favoriser les embauches

Il avait également rappelé le mauvais message adressé aux jeunes se destinant à une carrière de marin. « Cette situation ralentit le turn-over et le rajeunissement des armements. Ça bouchonne par le haut ! », avait déploré Jean-Paul Helle-

quin, qui appelait à davantage d'équité et à un recadrage des administrations concernées.

### Rencontre bénéfique

Son entretien auprès de Régine Bréhier, directrice des Affaires maritimes, a porté ses fruits. Un an et demi plus tard, une circulaire s'appuyant sur un arrêt de la cour de cassation vient recadrer la pratique. Le cumul dans la même entreprise, sous le même contrat, est désormais impossible. Le marin pensionné peut reprendre une activité rémunérée mais il doit contracter un nouveau contrat de travail. « La pension est susceptible d'être écartée quand le montant brut des revenus d'activité excède, par année civile, le tiers du montant brut de la pension pour l'année considérée ».

Cette décision met globalement un terme aux dérives du passé, avec des marins cumulant leur salaire mensuel à des retraites parfois supérieures à 3.500 €. Si elle va dans le bon sens, cette mesure n'arrangera pas pour autant la délicate situation financière de la caisse de retraite des marins.

S.J.

→ PEINTURE, RAVALEMENT → DÉCO SOLS & MURS  
→ FENÊTRES-VERRIÈRES-FERMETURES-STORES  
FABRICANT-INSTALLATEUR ALU-ACIER-PVC

ISOLATION THERMIQUE  
ISOLATION ACOUSTIQUE  
... ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !

**Raub**

Aluminium agréé

ROUTE DE SAINT-RENNAN - GUILERS  
02 98 07 53 70 / www.raub.fr